

# PROCÈS-VERBAL DE LA 154° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURS DE L'UQTR (SPPUQTR)

Tenue le jeudi 28 mars 2019 à 12 h 30 Local 1012 pavillon Nérée-Beauchemin (AG154-28-03-19)

**PRÉSENCES**: 111 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.

256 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de

vote.

La professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

# AG-154-28-03-19-00 Projet d'ordre du jour

- 1. Vérification du quorum
- 2. Désignation d'un président d'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la 153e assemblée générale
- 5. Affaires budgétaires
  - 1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2019-2020 (Vote)
  - 2. Prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020 (Vote)
- 6. Rapport des officiers pour l'année 2018-2019 (Dépôt)
- 7. Élections des officiers du comité exécutif du SPPUQTR
  - 1. Présidence
  - 2. Vice-présidence aux relations de travail
  - 3. Vice-présidence aux affaires universitaires
  - 4. Vice-présidence aux affaires syndicales
  - 5. Vice-présidence aux services à la collectivité
  - 6. Secrétaire
- 8. Élections au comité de promotion
  - 7. Un membre officiel (regroupement 2)
  - 8. Un membre substitut (regroupement 1)
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
- 11. Résultats des élections
- 12. Levée l'assemblée générale

# AG-154-28-03-19-01 Vérification du quorum

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 45 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

# AG-154-28-03-19-02 Désignation d'un président d'assemblée

Le président invite l'assemblée à désigner la professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, à titre de présidente d'assemblée.

La professeure Drouin accepte et l'assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

# AG-154-28-03-19-03 Adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

Sur motion présentée par le conseil syndical et dûment appuyée par la professeure Nadia Ghazzali, du Département de mathématiques et d'informatiques, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale du SPPUQTR.

# AG-154-28-03-19-04 Adoption du procès-verbal de la 153<sup>e</sup> assemblée générale

La présidente d'assemblée invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la 153<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 27 septembre 2018.

Elle s'informe de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition de la professeure Sylvie Miaux, du Département d'études en loisir, culture et tourisme, dûment appuyée par le professeur Alain Goupil, du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du SPPUQTR du 27 septembre 2018.

# AG-154-28-03-19-05 Affaires budgétaires

La présidente d'assemblée invite le trésorier du Syndicat à présenter les deux points concernant le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020.

#### 1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2019-2020

Concernant le taux de cotisation syndicale, le trésorier rappelle qu'en mars 2013 le Syndicat avait recommandé de réduire le taux de cotisation syndicale de 2,5 % à 1,5 % en autorisant le comité exécutif à utiliser seulement les revenus générés par les placements fixes pour financer le fonctionnement du Syndicat. Ce changement permettait d'assurer la pérennité du fonds et une certaine stabilité du taux de cotisation.

Pour 2019-2020, le conseil syndical recommande le maintien du taux de cotisation à 1,5 % des revenus.

Après la présentation du trésorier, la présidente d'assemblée fait lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année

2019-2020;

CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);

CONSIDERANT l'engagement du comité exécutif de maintenir le taux de

cotisation;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif; la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Gilles Bronchti, du Département d'anatomie, il est résolu :

De maintenir, pour l'année 2019-2020, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

# 2. Prévision des produits et des charges pour l'année 2019-2020

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget fondé sur un taux de cotisation syndicale de 1,5 %. Il mentionne qu'il a bon espoir que l'année financière 2019-2020 se termine en enregistrant un surplus minimal de 10 000 \$.

La professeure Marie-Josée Plouffe, du Département de philosophie et des arts, s'informe de la proportion du fonds de défense professionnel investie dans des placements responsables. Le trésorier indique que la question est abordée chaque année avec les courtiers, mais il n'est pas en mesure d'établir la proportion du fonds investie dans ce genre de placement. La professeure Plouffe encourage le Syndicat à privilégier des portefeuilles éthiques.

La professeure Annie Presseau, du Département des sciences de l'éducation, souligne qu'il serait intéressant d'augmenter à 1% le budget consacré aux bourses destinées aux étudiants.

Sur une demande d'amendement de la professeure Marie-Josée Plouffe, du Département de philosophie et des arts, appuyée par la professeure Annie Presseau, du Département des sciences de l'éducation, il est proposé que les bourses soient augmentées à 20 000 \$.

La professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, demande à ce que le Conseil syndical réfléchisse à cette proposition et qu'il propose un budget révisé à l'assemblée générale de cet automne.

La professeure Syliane Charles, du Département de philosophie et des arts, souligne que le budget consacré à la mobilisation post-lock-out est élevé.

Le professeur Gilles Bronchti, du Département d'anatomie, mentionne qu'un nouveau comité exécutif sera élu incessamment. Il pourra travailler à un plan d'action et repenser le budget en conséquence.

Le vote à main levée est demandé.

Pour l'amendement : 1

Contre l'amendement : Majorité Abstention : 12

L'amendement est battu.

Sur une demande d'amendement de la professeure Syliane Charles, du Département de philosophie et des arts, appuyée par le professeur Benoît Brisson, du Département de psychologie, il est proposé que le budget consacré à la mobilisation post-lock-out soit plafonné à 4 000 \$.

Le vote à main levée est demandé.

Pour l'amendement : 6 Contre l'amendement : 34 Abstention : 16

#### L'amendement est battu.

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2019:

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour 2019-2020;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier:

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif; CONSIDÉRANT la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur une proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, il est résolu :

D'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

# AG-154-28-03-19-06 Rapports des officiers du comité exécutif pour l'année 2018-2019

La présidente d'assemblée précise que les rapports des officiers du comité exécutif pour l'année 2017-2018 ont été expédiés aux professeurs avant l'assemblée et publiés dans le bulletin d'information syndical *Le point d'ancre*, vol. 21. no 2.

Elle invite les professeurs à adresser leurs questions aux officiers concernés.

Le président du Syndicat tient à remercier et à féliciter les officiers sortants et les officières sortantes, de même que les délégué.es du conseil syndical. Il souligne aussi la contribution des professeur.es qui s'impliquent dans les différentes instances de l'université. Le président tient à présenter et à saluer le personnel du Syndicat. Il profite de l'occasion pour remercier Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires sortant. L'assemblée ovationne Alain Gamelin.

Comme il n'y a pas de question, la présidente d'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour.

# AG-154-28-03-19-07 Élections des officiers du comité exécutif

La présidente d'assemblée précise ce que prévoient les statuts du Syndicat concernant les élections des officiers :

- Les officiers sont élus pour un mandat renouvelable d'une ou deux années.
- L'élection a lieu lors de l'assemblée générale de mars.
- Le vote se fait par scrutin électronique.
- S'il n'y a qu'une candidature à un poste, le vote a lieu et le candidat doit recueillir la majorité absolue des voix exprimées.
- S'il y a plus d'une candidature à un poste, le candidat qui recueille le plus de voix favorables est déclaré élu.
- Au plus tard un mois après l'élection, les officiers sortants déposent au secrétariat tous les documents syndicaux qu'ils possèdent au titre de leur fonction.

La présidente d'assemblée invite les membres à confirmer les personnes désignées lors de l'assemblée des professeurs à titre de présidente et de scrutateur et scrutatrice du scrutin :

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;

CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un président d'élection et deux

scrutateurs pour la désignation des officiers du comité

exécutif du Syndicat;

CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un président d'élection et deux

scrutateurs pour la désignation des représentants du

Syndicat au comité de promotion;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'assemblée générale;

Sur la proposition de la professeure Nadia Ghazzali, du Département de mathématiques et d'informatiques, dûment appuyée par le professeur Ghyslain Parent, du Département de sciences de l'éducation, il est résolu de désigner la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières à titre de présidente du scrutin, et les professeurs Éric Ahern, du Département des sciences infirmières, et Corina Borri-Anadon, du Département des sciences de l'éducation, à titre de scrutateur et scrutatrice.

La présidente d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (14 mars), le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

## 1. Présidence

Candidature du professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie, appuyée par la professeure Maria-Grazia Martinoli, Département de biologie médicale. Le professeur Bronchti sollicite un mandat de deux ans.

## 2. Vice-présidence aux relations de travail

Candidature de la professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie. La professeure El Euch sollicite un mandat de un an.

# 3. Vice-présidence aux affaires syndicales

Candidature du professeur Andrea Bertolo, Département des sciences de l'environnement, appuyée par la professeure Syrina Al Aïn, Département d'anatomie.

Le professeur Bertolo sollicite un mandat de un an.

#### 4. Vice-présidence aux affaires universitaires

Candidature du professeur Christian Linard, Département de chiropratique, appuyée par le professeur Saïd Zouiten, École de gestion / Marketing et systèmes d'information.

Le professeur Linard sollicite un mandat de deux ans.

Candidature du professeur Georges Abdul-Nour, Département de génie industriel, appuyée par le professeur Adel Badri, Département de génie industriel.

Le professeur Abdul-Nour sollicite un mandat de deux ans.

# 5. Vice-présidence aux services à la collectivité

Candidature de la professeure Marianne Paul, Département d'orthophonie, appuyée par la professeure Dima Safi, Département d'orthophonie. La professeure Paul sollicite un mandat de un an.

Candidature de la professeure Maryse Paquin, Département d'études en loisir, culture et tourisme, appuyée par le professeur Christian Linard, Département de chiropratique.

### 6. Secrétariat

Candidature du professeur Marc André Bernier, Département lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie.

Le professeur Bernier sollicite un mandat de deux ans.

La présidente d'assemblée indique que la professeure Paquin a informé le 25 mars 2019 le secrétariat du Syndicat qu'elle demandait à retirer sa candidature au poste de vice-présidence aux services à la collectivité.

La présidente d'assemblée invite les candidats à signaler à l'assemblée les motivations qui les amènent à solliciter un poste au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

À la fin des présentations, la présidente d'assemblée remercie les candidates et les candidats et elle invite les professeur.es à poser leurs questions.

La présidente d'assemblée indique que le comité exécutif recommande une période de votation qui va du 28 mars 2019 à 16 h au mardi 2 avril 2019 à 16 h et qu'il s'agit, comme le prévoient les statuts, d'un vote électronique. Les professeurs recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

Le professeur Ghyslain Parent, du Département des sciences de l'éducation, tient à souligner l'énorme travail abattu par le comité exécutif sortant durant la dernière année, notamment le professeur René Lesage, vice-président aux relations de travail durant la négociation de la convention collective. Il invite ses collègues à applaudir le comité exécutif sortant afin de les remercier.

Sur une proposition du professeur Ghyslain Parent, du Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Félix Bouvier, du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'accorder une motion de félicitations aux officiers et officières du Syndicat présents durant le lock-out des professeurs.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la motion adoptée à l'unanimité.

# AG-154-28-03-19-08 Élections au comité de promotion

La présidente d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (14 mars), le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

#### 1. Membre officiel (Regroupement 2):

Candidature du professeur Denis Boire, Département d'anatomie, appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

#### 2. Membre substitut (Regroupement 1):

Aucune candidature

La présidente d'assemblée procède à un dernier appel de candidatures afin de pourvoir le poste resté libre. Aucune candidature n'est présentée.

La présidente d'assemblée invite le candidat à indiquer à l'assemblée les raisons qui le motivent à solliciter ce poste.

À la fin de la présentation, la présidente d'assemblée indique que le comité exécutif recommande une période de votation qui va du 28 mars 2019 à 16 h au mardi 2 avril 2019 à 16 h et qu'il s'agit, comme le prévoient les statuts, d'un vote électronique. Les professeurs recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de scrutin.

# AG-154-28-03-19-09 Affaires nouvelles

Comme il n'y a pas eu de point ajouté au moment de l'adoption de l'ordre du jour, la présidente d'assemblée passe au point suivant.

# AG-154-28-03-19-10 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation

La présidente d'assemblée fait lecture de la résolution sur l'ajournement de l'assemblée jusqu'au dévoilement des résultats du scrutin mardi 2 avril à 16 h 30.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du

SPPUQTR:

CONSIDÉRANT la période de vote électronique du 28 mars 2019 à 16 h

jusqu'au 2 avril 2019 à 16 h;

CONSIDÉRANT le dévoilement des résultats du vote le 2 avril 2019 à

16 h 30;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'assemblée;

Sur motion dûment proposée par la professeure Sonia El Euch, du Département des sciences de l'éducation, appuyée par la professeure Marianne Paul, du Département d'orthophonie, il est résolu :

D'ajourner l'assemblée générale du SPPUQTR du 28 mars 2019 jusqu'au 2 avril 2019 à 16 h 30.

# AG-154-28-03-19-11 Résultats du scrutin

Le mardi 2 avril à 16 h 30, la présidente du scrutin, la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, et les professeurs Éric Ahern, du Département des sciences infirmières, et Corina Borri-Anadon, du Département des sciences de l'éducation, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 256 professeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Selon l'article 12 des Statuts du Syndicat, au moins 25 % des professeurs doivent se prononcer lors des scrutins électroniques. Le taux de participation est de 56 %.

#### Comité exécutif

#### Présidence

Candidature du professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

Pour 190 Contre 45 Abstention 17 (élu)

# Vice-présidence aux relations de travail

Candidature de la professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation

Pour 181 Contre 44 Abstention 26 (élue)

## Vice-présidence aux affaires syndicales

Candidature du professeur Andrea Bertolo, Département des sciences de l'environnement

Pour 207 Contre 19 Abstention 26 (élu)

# Vice-présidence aux affaires universitaires

Candidature du professeur Christian Linard, Département de chiropratique

Pour 68

Candidature du professeur Georges Abdul-Nour, Département de génie

industriel

Pour 153 (élu)

Abstention 31

# Vice-présidence aux services à la collectivité

Candidature de la professeure Marianne Paul, Département d'orthophonie

Pour 218 Contre 17 Abstention 16 (élue)

#### Secrétariat

Candidature du professeur Marc André Bernier, Département lettres et communication sociale

Pour 222 Contre 18 Abstention 12 (élu)

# Comité de promotion

# Membre officiel (Regroupement 2):

Candidature du professeur Denis Boire, Département d'anatomie

Pour 204 Contre 18 Abstention 30 (élu)

# AG-154-28-03-19-12 Levée de l'assemblée

L'assemblée est formellement levée après la constatation des résultats le mardi 2 avril 2019 à 17 h.

Présidente d'assemblée Secrétaire

Daphné Drouin François Landry

Secrétaire du Syndicat Conseiller aux affaires universitaires